

RNCP : 38102

Mécanicien(ne) Automobile

Métier

Le (la) mécanicien(ne) automobile assure l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur. Il (elle) effectue la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur.

Il (elle) intervient également sur le véhicule pour la réparation des systèmes de confort et de sécurité ou pour poser et raccorder des accessoires automobiles. Il (elle) opère sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3.5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations essentiellement thermiques. Le (la) professionnel(le) intervient, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique à qui il (elle) rend compte des interventions réalisées.

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne dextérité est nécessaire.

Objectifs de la formation

- Réaliser l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur.
- Effectuer la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur et intervenir également sur le véhicule pour la réparation des systèmes de confort et de sécurité ou pour poser et raccorder des accessoires automobiles.
- Intervenir sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003182 – Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles :

- Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile;
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage,
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

CCP 003188 – Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles :

- Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol;
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés;
- Réparer les organes de transmission.

CCP 003189 – Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques :

- Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique;
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile;
- Réparer le moteur thermique et la distribution.

CCP 003190 – Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires :

- Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires;
- Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants;
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile;
- Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air.

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Effectuer l'entretien périodique et remplacer les pièces d'usure courantes	7	245
Période en entreprise	3	105
Module 2 : Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	1	35
Module 3 : Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission	7	245
Module 4 : Réparer le moteur thermique et ses systèmes périphériques	8	280
Période en entreprise	2	70
Module 5 : Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité, poser des accessoires de post-équipement	6	210
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 18/10/2023) composé des 4 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème en français et mathématiques.
- Permis de conduire B (véhicules légers) indispensable pour l'exercice de l'emploi.

Les aptitudes requises

- Bon sens manuel et pratique,
- Capacité à travailler dans des postures parfois inconfortables,
- Goût pour la mécanique,
- Bonne vision des couleurs,
- Souci du respect des véhicules,
- Une bonne dextérité est nécessaire.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	1295 heures (37 semaines)
Durée en centre de formation	1120 heures (32 semaines)
Durée en entreprise	175 heures (5 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME I1604) :
 - Mécanicien(ne) automobile
 - Mécanicien(ne) de maintenance Automobile
 - Electricien(ne) automobile

Suite de parcours

- Formation complémentaire permettant de valider le niveau 4 de Technicien(ne) Electricien(ne) Automobile.
- Evolutions possibles : Technicien(ne) d'atelier, Responsable d'atelier, Chef(fe) d'équipe, Chef(fe) d'atelier, Vendeur(se).

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- CAP Equipements électriques et électroniques de l'automobile
- BEP Maintenance de véhicules automobiles
- CQP Electricien(ne) électronique automobile

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

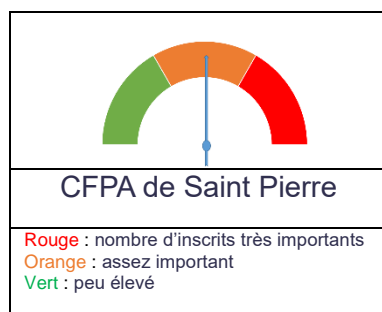
Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Pierre	24/08/2023	17/05/2024	En présentiel
	11/06/2024	07/03/2025	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2020	Effectif : 14
2021	Effectif : 28
2022	Effectif : 14

Taux de réussite à la session d'examen		
2020	Validation totale : 83%	Validation partielle : 17%
2021	Validation totale : 86%	Validation partielle : 14%
2022	Validation totale : 57%	Validation partielle : 43%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2020	30%	Taux de réponse : 71%
2021	68%	Taux de réponse : 76%
2022	67%	Taux de réponse : 86%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois de Mécanicien(ne) Automobile		
2022	42%	Taux de réponse : 86%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	93%